

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES MEMBRES DU COMITÉ LOCAL DE SÉLECTION

Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de Chaudière-Appalaches

Nom du projet :	
Demandeur :	
Coût total du projet :	
Somme demandée :	

Admissibilité

Le projet a été jugé admissible le _____ par _____.

Précisions :

Évaluation

Le comité local de sélection de la MRC de Lotbinière a évalué le projet admissible. Les membres du comité régional de sélection doivent, par la suite, donner une note à chacun des critères de priorisation ci-dessous (plus la note est élevée, plus le pointage est bon).

Critères d'évaluation	Pointage
Le niveau de l'indice de vitalité économique de la ou les municipalité(s) touchée(s) par le projet : <ul style="list-style-type: none"> • Plus bas que -6 = 10 points • Entre -6 et -1 = 8 points • Entre -1 et 2 = 5 points • Entre 2 et 6 = 3 points • 6 et plus = 0 point 	/10
Impact sur les services déjà en place dans la ou les municipalité(s) touchée(s) par le projet : <ul style="list-style-type: none"> • Impacts positifs sur les services déjà en place = 10 points • Aucun impact sur les services déjà en place = 8 points • Peu d'impacts négatifs sur les services déjà en place = 4 points • Le projet met en péril un service déjà en place = Projet non retenu 	/10
Risque du projet par rapport à l'atteindre de la rentabilité (la profitabilité et la pérennité du projet) : <ul style="list-style-type: none"> • Le projet est très fortement viable et pérenne = 22 points • Le projet est fortement viable et pérenne = 18 points • Le projet est moyennement viable et pérenne = 7 points • Le projet est faiblement viable et pérenne = Projet non retenu 	/22

<p>Potentiel de rayonnement du projet sur les communautés non desservies par un service similaire (<i>le meilleur pointage entre les énoncés sera retenu</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet touche plus de 80% de la population locale visée et peut toucher une population voisine OU le projet touche 16 municipalités et plus : 10 points • Le projet touche plus de 80% de la population locale visée OU le projet touche entre 14 et 15 municipalités = 8 points • Le projet touche entre 50 et 80% de la population locale visée OU le projet touche entre 9 et 13 municipalités = 5 points • Le projet touche entre 20 et 50% de la population locale visée OU le projet touche entre 2 et 8 municipalités = 3 points • Le projet touche moins de 20% de la population locale visée OU le projet touche moins de 2 municipalités = 1 point 	/10
<p>Mobilisation de la population par rapport au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet mobilise fortement la population = 6 points • Le projet mobilise moyennement la population = 3 points • Le projet mobilise faiblement la population = 0 point 	/6
<p>L'aspect structurant du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet permet de lever des obstacles au développement dans son domaine = 3 points + • Le projet contribue à développer une synergie durable entre les acteurs pour une amélioration durable d'une situation donnée = 3 points 	/6
<p>La contribution demandée au regard des contributions d'autres parties, dont la mise de fonds du bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La contribution demandée représente moins de 20 % du projet = 6 points • La contribution demandée représente entre 20 et 40% du projet = 4 points • La contribution demandée représente entre 40 et 50% du projet = 2 points 	/6
<p>La qualité du plan de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coûts anticipés du projet sont réalistes = 4 points + • Il y a présence de contributions des partenaires impliqués et des programmes gouvernementaux applicables = 4 points + • Le projet a reçu la confirmation des différentes contributions financières de son plan de financement = 4 points 	/12
<p>La qualité du plan de réalisation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles sont présents et très réalistes = 12 points • Les liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles sont présents et réalistes = 8 points • Les liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles sont présents et moyennement réalistes = 6 points • Les liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles sont présents et peu réalistes = 3 points • Les liens probants entre les étapes, les activités, les ressources et les cibles ne sont pas présents et/ou non réalistes = 0 point 	/12

<p>La qualité de la structure de gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les relations entre les partenaires sont claires = 2 points + • Les modes de décision établis sont clairement établis = 2 points + • L'équipe de travail est expérimentée = 2 points 	/6
Total des points :	/100

Autres éléments à considérer :

Il y a présence d'un mentor ou d'un organisme accompagnateur dans le projet ?

RECOMMANDATION :

<input type="checkbox"/> Avis défavorable Si le projet reçoit moins de 60 points	<input type="checkbox"/> Avis favorable Si le projet reçoit entre 60 points et plus
--	---